

Le nouvel accord commercial franco-suisse

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **29 (1949)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LE NOUVEL ACCORD COMMERCIAL FRANCO-SUISSE

Nous publions ci-dessous les listes A et B du nouvel accord commercial franco-suisse, tout en regrettant une fois de plus qu'aucun organe de presse, ni en France, ni en Suisse, n'ait été autorisé à mentionner le montant des contingents. Nous restons toutefois bien volontiers à la disposition des membres de notre compagnie qui seraient désireux d'obtenir des précisions complémentaires à cet égard.

LISTE A

Importation de produits français en Suisse

N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises
I. — Produits agricoles et alimentaires								
1	ex 3	Avoine de semence sélectionnée.	60	204	Semences oléagineuses.	93	343	Kapok brut.
2	ex 4	Orge de semence sélectionnée.	61	205	Semences potagères.	94	344	Déchets de coton.
3	ex 8, 9	Légumes secs de semence.	62	205	Betteraves fourragères et demi-sucrières.	95	347/359	Fils de coton, aussi conditionnés pour la vente au détail.
4	23b, 24a ² , 24b	Fruits frais autres que raisins.	63	205	Betteraves sucrières.	96	360/372, 376	Tissus de coton.
5	29b/c, 103, 124	Produits de l'arboriculture fruitière.	64	207	Fleurs fraîches coupées.	97	373/375, 384-391, 421-422, 451-452, 486-487	Tulles, dentelles, broderies.
6	31a-d	Raisins de table frais.	65	ex 208a-210	Plantes d'ornements et plantes de pépinières.	98	378/379	Linge de table, de lit, etc.
7	33	Raisins secs.	66	ex 211a	Paille.	99	381	Rubans de coton.
8	35	Pommes de terre primeurs.	67	212	Foin.	100	393-394	Toiles cirées.
9	36b ^{1,2}	Agrumes (oranges, mandarines)	68	ex 214	Farine de viande et de poissons.	101	395a/b	Linoléum.
10	37a	Dattes.	69	ex 220	Rosiers sauvages ou porte-greffes.	102	ex 397b, ex 398b	Fils de lin.
11	37b	Figues.	70	ex 220	Boutures de vigne.	103	406-416	Tissus de lin.
12	ex 39a ⁴	Noix fraîches.	71		Divers : dont notamment oignons et bulbes à fleurs, amandes, millet, alpiste, sons et issues, féoule de pommes de terre, pâte d'arachides, paille mélassée, graines d'arbres, graines de fleurs, son mélassé, cacao en poudre, câpres, condiments divers, pains d'épices, aliments pour animaux.	104	420, 450, 482/483, 485	Passenterie.
13	ex 39a ⁴	Noix sèches.				105	ex 446a-h	Fils de rayonne et de fibranne.
14	ex 39b	Bananes.				106	ex 446a-g, 1145	Crins de nylon pour la pêche et pour la broserie, crins de viscosse pour la broserie.
15	40a-b ²	Légumes frais et primeurs.				107	ex 446e-h	Fils de nylon et autres fils synthétiques.
16	41-44b	Légumes conservés et olives.				108	447a	Gaze à bluter.
17	45a	Pommes de terre de semence.				109	447b-447d ⁷ , 448	Tissus de soie et de rayonne, aussi découpés (écharpes, carrés).
18	46a-47b	Épices.				110	449a/e	Rubans de soie ou de rayonne.
19	ex 46b, ex 47b	Vanille.				111	455	Laine lavée.
20	49	Sel.				112	456	Blouses, déchets de laine.
21	53	Houblon.				113	457	Laine peignée.
22	61	Fèves de cacao.				114	460-470	Fils de laine, aussi préparés pour la vente au détail.
23	62	Beurre de cacao.				115	471-475b, 483	Tissus de laine (y compris tissus haute nouveauté, tissus d'ameublement, châles, écharpes, foulards, carrés).
24	64	Chocolat.				116	479-480	Couvertures de laine.
25	ex 65/66	Tapioca.				117	481-482	Tapis de pieds en laine.
26	71	Miel.				118	488-489, 492-493, 392, 501	Feutres.
27	72	Huile d'olive.				119	527a/b	Tissus et tricots élastiques.
28	77a-78	Viande conservée.				120	530-536b	Lingerie (autre qu'en tricot) compris corsets, ceintures, etc., layettes, cols, plastrons, manchettes, mouchoirs.
29	84	Volailles mortes.				121	537-545	Articles tricotés y compris les sous-vêtements tricotés, bas, etc.
30	86	Œufs.				122	546-546b, 557b-559	Vêtements pour hommes et garçonnets, femmes et jeunes filles, y compris cravates et gants en tissus.
31	87b	Poissons de mer frais.				123	560/570	Chapeaux (garnis et non garnis) et autres coiffures.
32	88-89b	Conserves de poissons.				124	572, 574	Garnitures pour vêtements et sous-vêtements féminins, colifichets, fleurs artificielles.
33	90b	Huitres.				125	573	Plumes de parures.
34	98a-b	Fromage à pâte molle et Roquefort.				126		Divers : dont notamment poils de chapellerie, fils de poils angora préparés pour la vente au détail, courroies textiles, tissus imitation astrakan, mèches pour bougies, busc et ressorts pour corsets, toiles pour bâches, stores, etc., cloches pour chapeaux en feutre ou tressés, etc., filets pour cheveux, parapluies, parasols et ombrelles.
35	100a, 103	Produits diététiques.						
36	ex 101a/b	Fruits du midi à l'alcool ou au sirop, fruits confits.						
37	ex 101a/b	Conserves de fruits.						
38	ex 101b	Pectine.						
39	ex 101b	Confitures.						
40	102	Sucreries et confiserie, biscuits.						
41	ex 103a	Foie gras.						
42	117a ¹ , 117b ¹	Vins de consommation courante						
43	117a ¹ , 117b ¹	Vins à appellation contrôlée.						
44	117a ¹ , 117b ¹	Vins à appellation simple et de marque.						
45	121a-121c	Champagne.						
46	ex 126a-127a	Cognac, armagnac et autres eaux-de-vie naturelles de vin.						
47	ex 126a-127a	Rhum.						
48	128	Liqueurs, vins de liqueurs et eaux-de-vie aromatisées ou sucrées.						
49	129a/b	Vermouths et apéritifs.						
50	132a/b	Chevaux.						
51	134	Mules, muletons et mulets.						
52	143/144a	Viande de porc et porcs vivants.						
53	145	Béliers reproducteurs.						
54	ex 149	Boyaux.						
55	155a-156b	Plumes à lit, édredon (duvet).						
56	ex 165	Farine d'os.						
57	172-173	Cuir et peaux bruts.						
58	174-181	Cuir et peaux tannés.						
59	203	Semences fourragères : trèfle incarnat, luzerne, fromental, apoin jaunâtre, lotier corniculé, lotier des marais, sainfoin, trèfle violet.						
II. — Bois, papiers, produits des arts graphiques								
			72	221	Bois à brûler d'essences feuillues.			
			73	227	Liège brut ou en plaques.			
			74	229a	Grumes de hêtre.			
			75	ex 229b	Grumes d'essences feuillues autres que de hêtre.			
			76	ex 229b	Bois exotiques en grumes.			
			77	230	Bois en grumes d'essences résineuses : bois bostryché.			
			78	233-236	Bois d'œuvre d'essences feuillues : sciages.			
			79	241	Placages.			
			80	250, 259a	Panneaux contreplaqués.			
			81	259/268b	Meubles.			
			82	284b/285c	Brosserie fine et pinceaux.			
			83	288	Chiffons.			
			84	299, 308	Papiers à cigarettes.			
			85	301/302	Papier à impression, à écriture et à dessin.			
			86	312, 314, 316, 326	Cartes postales, gravures, estampes, imagerie.			
			87	320	Papiers peints.			
			88	321	Livres.			
			89	321	Journaux et publications périodiques.			
			90		Divers : dont notamment tiges d'allumettes, caisses et emballages, articles divers en bois, tabletterie, bouchons de liège, liège aggloméré, poteaux télégraphiques imprégnés, futaille, papiers sensibilisés y compris papier baryté, éditions musicales, cartons divers, papiers spéciaux divers.			
III. — Textiles, chaussures, etc.								
			91	ex 191	Parties de chaussures, notamment trépointe.			
			92	193-201	Chaussures et pantoufles.			

N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises
IV. — Matières minérales			VI. — Machines, véhicules, instruments et appareils			VII. — Horlogerie		
127	165	Phosphates bruts.	160	881a-882d	Chaudières à vapeur.	191	927-929	Grosse horlogerie.
128	167	Engrais potassiques.	161	884-889b	Machines et engins mécaniques pour l'industrie textile.	VIII. — Droguerie, substances et produits chimiques, couleur		
129	585	Sables.	162	890a/b, M1, M9	Machines pour l'imprimerie.	192	169	Superphosphates.
130	586	Pierres à paver brutes.	163	891, 893a/b, M5	Machines et engins pour l'agriculture, mototrebles, mototraceurs.	193	966	Graines de caroube.
131	588	Pierres de carrière brutes.	164	Mdy	Machines électriques.	194	966/968	Matières végétales pour usage pharmaceutique notamment graines de lin, plantes médicinales.
132	589, 591	Pierres de carrière, équarries.	165	ex M1	Machines pour façonner le papier et le carton.	195	969, 1052	Huiles essentielles.
133	602, 603, 604	Meules de moulins, meules de rémouleurs, meules en aggloméré, meules à défibrer, pierres à aiguiser autres que celles en émeri et en carborundum.	166	ex M3	Pompes et appareils de ventilation.	196	974b	Produits chimiques à usage pharmaceutique non dosés.
134	609	Argiles, terre glaise, terre réfractaire, farine fossile, kaolin, feldspath, etc.	167	ex M5	Moteurs à essence, moteurs à combustion interne.	197	981	Médicaments composés en emballages originaux y compris désinfectants.
135	620	Ciments spéciaux autres que ciment romain et ciment Portland.	168	ex M5	Tracteurs agricoles.	198	982, 983	Parfums artificiels, parfumerie, savonnets.
136	625/626	Talc, cryolithe synthétique.	169	M6	Machines-outils.	199	ex 1142	Gommages de tout genre (gomme arabique, gomme adragante, etc.).
137	629a	Corindon.	170	M7	Machines pour l'industrie de l'alimentation, machines pour la sucrerie, brasserie, distillerie, compresseurs.	200	989/990	Résines végétales (colophane, copal, sandaraque).
138	643a, 644, 645	Houille, lignite, coke, briquettes.	171a	913a/b	Vélocycles, motocycles, side-cars : jusqu'à 125 cmc. de cylindrée, de 126 à 250 cmc. de cylindrée, de 251 à 500 cmc. de cylindrée.	201	993	Soufre raffiné.
139	669-672	Carreaux de grès.	171b		Voitures automobiles.	202	998	Tartre.
140	674a/b, 679a-681	Articles sanitaires en grès fins ou porcelaine, articles en porcelaine.	171c		Camionnettes de moins de 1,5 t.	203	1000	Potasse caustique.
141	683/684	Verre coulé.	172	ex 914a/d	Camions de 1,5 à 3 t.	204	ex 1003b	Alumine calcinée.
142a	685	Verre pous vitraux de toute nuance.	173	ex 914a/c	Camions de plus de 3 t. à 5 t.	205	1009	Brome et sel de brome.
142b	686	Verre à vitre de couleur naturelle.	174	ex 914c/d	Pièces détachées d'automobiles.	206	1021	Sulfate de baryte, pyrognite de chaux, nitrate de baryte, etc., carbonate de baryte.
142c	687/688	Verre à vitre, coloré.	175	ex 914d	Cycles.	207	1023b	Phosphates de soude, pyro-, méta-, polyphosphates de soude.
143	Diverses	Verres d'optique bruts, verres de lunetterie bruts.	176	ex 914d	Cadres, pièces détachées de cycles.	208	1025	Sulfure de sodium conc., sulfate de soude, bichromate de soude.
144a	691a	Bouteilles.	177	915	Instruments et appareils de chirurgie et de médecine aussi électriques.	209	1027	Hyposulfite de soude, fluosilicate de soude, fluosilicate de magnésie.
144b	691b/693a	Autre verrerie, gobeletterie et cristallerie.	178	917 et diverses	Instruments et appareils orthopédiques, y compris le matériel de prothèse dentaire.	210	1028	Sels de soude tels que fluorures, sulfure, hydrosulfite, etc.
144c	702a/b	Verre à glace.	181	943	Appareils photographiques, accessoires et objectifs.	211	1038	Acides liquides tels que fluorhydrique, perchlorique.
145		Divers : dont notamment briques de diatomite, mica, réfractaire corhart, réfractaire de zao, ardoise pulvérisée, cailloux pour faïences, pierre en poudre, plâtres à mouler spéciaux, marbres ouvrés, carreaux et ouvrages en ciments, ouvrages en amiante ou en fibrociment, briques isolantes, glaces, verre pour le bâtiment, verres et glaces feuilletés, verre d'éclairage, verrerie industrielle, verre de montre, pierres, perles, glaces, isolateurs en verre.	182	946	Microscopes, stéréoscopes, lunettes d'approche.	212	1039	Soude calcinée, carbonate de soude.
V. — Métaux et articles en métaux			183	947	Appareils de physique, instruments scientifiques.	213	1041	Hydrate d'alumine, fluorure de baryum, sulfate d'alumine.
146	710a, 712-732, 742-744	Fer brut, fonte brute et tuyaux, acier moulé, demi-produits en fer et acier (y compris laminés, profilés, tréfilés), produits de grosse forge et de gros emboutissage.	184	948a ² , ex M9	Machines de bureau, y compris machines comptables et à statistiques, duplicateurs, machines à adresser ainsi que pièces détachées et accessoires.	214	1045	Verre soluble (silicate de soude).
147	710b	Aciers fins et spéciaux.	185	953	Compteurs électriques.	215	1048b	Matières auxiliaires préparées inorganiques telles que bifluorure d'ammonium, fluorure d'aluminium, émail frittée (non fondu), soudures aluminotermiques, soudures et antifrictions, sels de strontium.
148	710b	Acier inoxydable.	186	954, 954a	Appareils télégraphiques, téléphoniques et radiophoniques, y compris tubes pour T. S. F.	216	1051b	Acide formique.
149	733-741	Matériel de chemin de fer (essieux, rails, traverses, etc.).	187	ex 954a	Appareils de télévision y compris pièces détachées.	217	1054	Tannins de noix de Galle et acide galique.
150	747-760	Outils (aussi pour horlogers, pour l'agriculture), à main et pour machines.	188	ex 955	Appareils cinématographiques, accessoires et objectifs.	218	1055a/b	Extraits tannants végétaux.
151	803-806	Tuyaux de fonte.	189	956b/f	Appareils électriques, appareils de distribution.	219	1057a/b, 634/35b	Résines artificielles et semi-produits en matières plastiques y compris plexiglas, plaques, feuilles, bandes, baguettes dett. profil.
152	810	Coutellerie.	190a		Divers : machines et véhicules dont fours industriels, appareils de levage et de manutention, matériel de travaux publics, appareils de broyage, de concassage, machines de fonderie, matériel de sidérurgie, matériel pour l'industrie chimique, machines de tannerie, machines pour l'industrie des matières plastiques, machines pour l'industrie de la chaussure, machines pour le caoutchouc et le cuir, machines de conditionnement, machines de minoterie.	220	1059	Combinaisons organiques du brome, du chlore et de l'iode ; tétrachlorure de carbone, trichloréthylène, alphamono-tétrachloronaphtalène, tétrachloronaphtalène, hexachlorocyclohexane, diphenyle chloré.
153	811/813	Armes et pièces détachées.	190b		Divers : instruments et appareils dont matériel d'éclairage, appareils de pesage, matériel pour la protection contre l'incendie, compas, instruments de dessin, règles à calcul, compteurs à eau et compteurs à essence, boîtes de montres.	221	1065a	Dérivés du goudron de houille et matières auxiliaires pour la fabrication des couleurs d'aniline, monochlorobenzène, orthodichlorobenzène, paradichlorobenzène.
154	817-819	Articles semi-finis en cuivre.				222	1066a/b	Produits intermédiaires d'aniline et combinaisons d'aniline pour la fabrication des colorants.
155	ex 822	Traits, faux traits et lames.				223	Divers	Produits auxiliaires pour textiles et cuirs, y compris tannants synthétiques.
156	849/850	Articles semi-finis en zinc.				224	1075/1077	Gélatine et colle animale.
157	ex 864/867	Bronze au glucinium.				225	1089/1090	Terres colorantes brutes ou travaillées telles que craie, ocre, sulfate de baryte, etc.
158	873a-874c, 1146, 1146a	Orfèvrerie et bijouterie (or, argent, en doublé ou autre).				226	1098	Matières colorantes dérivées du goudron de houille.
159		Divers : dont notamment ouvrages en métaux communs, treillis, toiles métalliques, chaînes, fers à cheval, articles de décolletage, quincaillerie, baignoires, articles galvanisés et étamés, articles de ménage en aluminium, mobilier métallique, luminaire, articles de chauffage, chauffe-bains, chauffe-eau, nipples, installations de chauffage central, métal déployé, bouclerie, rondelles découpées, carbure dur.						

N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier suisse	Marchandises
227		Divers : dont phosphore et dérivés, carbons actifs, silicium métal, acide chlorhydrique, chlorhydrate sulfurique, chlorure de phosphore, sulfure de carbone, anhydride sulfureux liquide, acide sulfurique, acide phosphorique 55° Bé, acide borique en paillettes, dioxyde de titane, oxyde d'étain, chlorure de baryum, chlorure d'aluminium, chlorure de magnésium, métabisulfite de soude, métabisulfite de potasse, sulfate de magnésie, aluns, phosphate de calcium, perborate de soude, permanganate de potasse, tétrachlorure d'étain, acide oxalique, acide tartrique, crème de tartre, dérivés résiniques, dérivés terpéniques, agglomérant de fonderie, explosifs à usage civil, artifices pour divertissements, films vierges, alumine spéciale de polissage, produits de nettoyage et d'entretien, produits œnologiques, glycérine brute, produits pour les-sives, huile d'horlogerie.						
IX. — Divers								
			228	160	Eponges naturelles.	248	ex 955	Disques à enregistrement d rect
			229	ex 165	Poudre d'os déglutinés.	249	957a/b	Pianos.
			230	166	Scories Thomas.	250	ex 957a/b	Accessoires de pianos, mécaniques et claviers.
			231	175/176, 571a/b	Pelleteries, fourrures, pelleteries découpées et confectionnées.	251	958/963	Instruments de musique, parties finies d'instruments de musique, cordes.
			232	185	Courroies en cuir, articles industriels en cuir.	252	978	Eaux minérales.
			233	188a/b	Maroquinerie.	253	ex 1144a	Houppettes à poudre.
			234	202	Gants de peau.	254	1145	Articles de quincaillerie et de mercerie tels que montures de lunettes, lunettes solaires, articles de pêche, articles de sport, boutons, pipes, briquets et autres articles de fumeurs, peignes en cornes ou matières plastiques, chapeaux, cure-dents.
			235	ex 502a, 503a	Alfa.			
			236	ex 502a, 503a	Paille de seigle.	255	ex 1155b	Crayons.
			237	502d, 503d	Osiers.	256	ex 1155b, 1159b	Porte-mines et stylos.
			238	522	Pneumatiques d'automobiles ou de vélos.	257	1159b	Articles de bureau, boîtes de peinture et boîtes à peinture.
			239	ex 529	Eponges artificielles.	258	1160a/b	Jeux et jouets.
			240	627, 898c M9	Charbons d'arcs et de piles, balais pour machines électriques.	259	T1-9	Tabac brut.
			241	628a	Electrodes non montées pesant 40 kg. et plus par pièce.	260		Divers : lichen carraghen, raffa, piassava, chardons, cardères, vannerie, sparterie, syndermes (cuir synthétique)-cuirs à harnachements, vêtements de cuir, articles en caoutchouc, isolants.
			242	ex 628a	Pâte Soederberg.			
			243	630-631	Toiles et papiers abrasifs.			
			244	902a	Films cinématographiques impressionnés.			
			245	950-951	Accumulateurs, éléments et piles électriques.			
			246	952	Isolateurs montés.			
			247	ex 955	Disques de phonographe.			

LISTE B

Exportation de produits suisses vers la France

N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises
I. — Produits agricoles et alimentaires			II. — Produits des industries chimiques, matières plastiques et caoutchouc					
251	ex 1A	Poulains de 2 ans 1/2 et chevaux de trait.	281	354A,D,E 677A,B,C,D,	Charbons divers, baguettes chauffantes.	302	642,646,647A, 648, 649, 650	Colles et gélatines spéciales (animales et végétales).
252	ex 3	Taureaux.	282	399	Blanc de zinc.	303	667	Papiers photographiques sensibilisés.
253	ex 3	Vaches et génisses.	283	406	Oxyde de cobalt.	304	670, 671	Films impressionnés.
254	ex 5	Chèvres et boucs.	284	416	Oxyde de tungstène.	305	675A,B,C	Meules spéciales.
255	ex 6	Porcs d'élevage.	285	ex 461	Carborundum pour la fabrication de produits réfractaires.	306	677B	Electrodes graphitées.
256	11	Essaims d'abeilles.	286	ex 461	Carborundum pour la fabrication d'articles abrasifs.	307	Divers	Soudures.
257	23	Poissons d'eau douce.	287	673	Abrasifs appliqués.	308	698 à 702	Résines synthétiques thermocoagulables (poudre à mouler phénoplastes et aminoplastes, colles et autres liants synthétiques, résine pour vernis).
258	ex 30	Laits condensés, pasteurisés ou stérilisés.	288	ex 482A ex 508B	Alcool butylique, acétate de butyle, acétate d'éthyle, dissolvants divers, plastifiants divers.	309	698 à 702	Résines synthétiques thermoplastes (chlorure de polyvinyle, chlorure de polyvinyle plastifié, matières plastiques en feuilles minces, etc.).
259	ex 30	Laits médicaux en poudre.	289	508C	Anhydride acétique.	310	692A, 694B	Cellulose artificielle.
260	ex 32	Fromage à pâte dure y compris crème de Gruyère en boîte.	290	568	Sérums et vaccins.	311	Divers	Articles en caoutchouc.
261	ex 32	Fromage vert de Glaris.	291	569C,D 570B	Produits chimiques à usages pharmaceutiques et vétérinaires (y compris spécialités en emballages originaux).	312	714 à 727	Divers : dont notamment chlorophylle, produits pour l'industrie du bâtiment, laques et farts de skis, gommes-laques, combustible solide à base de méthaldéhyde, saccharine, produits contre la moisissure et la fermentation, émaux spéciaux, graphite, suif de cave, poix de brasseurs, produits pour la clarification des jus de fruits ou le filtrage des eaux, brai, masse d'épuration de gaz, produits pour laboratoires et recherches scientifiques, acide chromique, produits cosmétiques, résidus bisulfites, sulfure de carbone, acide monochloracétique, produits agrochimiques et produits antiparasitaires, caséine.
262	38A	Caillettes.	292	573H,G, 673G	Cyanamide calcique, nitrate d'ammoniaque.	313		
263	38B	Boyaux.	293	586, 686	Produits auxiliaires pour l'industrie des textiles, du cuir et des papiers, produits tannants synthétiques.			
264	ex 56	Œufs de truites arc-en-ciel.	294	588 à 592	Colorants.			
265	67	Légumes frais.	295	Divers	Produits intermédiaires pour la fabrication des matières colorantes.			
266	67E	Pommes de terre.	296	ex 604	Encres d'impression sur métaux.			
267	ex 69A	Haricots de semences.	297	ex 604	Encres d'imprimerie.			
268	ex 76A	Pommes à cidre.	298	ex 593, ex 596	Vernis pour tubes souples et vernis spéciaux.			
269	ex 76A et B	Pommes et poires de table.	299	593,600	Couleurs et laques.			
270	113A,B,C,D,	Graines potagères et graines de fleurs.	300	Divers	Huiles diverses pour l'industrie des vernis, des couleurs, des couleurs d'imprimerie, liants pour fonderie.			
271	113C	Graines fourragères.	301	622	Produits synthétiques pour l'industrie des parfums et de l'alimentation (essences, aromes).			
272	129B	Pectine séchée.						
273	181	Chocolat.						
274	183	Produits diététiques.						
275	195A,B, 230	Produits divers de l'arboriculture fruitière.						
276	190	Choucroute.						
277	212	Bière.						
278	214	Vins blancs.						
279	220	Eaux-de-vie de cerise, de marc ou de prune.						
280	Divers	Divers : dont notamment lactose, sucre nutritif, plants de fleurs, jeunes arbustes fruitiers, moutarde, graines d'arbres						

N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises
III. — Cuirs et peaux, ouvrages en cuir, pelleteries, matières textiles et ouvrages de ces matières		
314	735B, 741F	Peaux de reptiles, tannées et teintes.
315	742	Drayures chromées.
316	756C	Articles techniques en cuir pour l'industrie textile.
317	759B	Peaux brutes de renards argentés.
318	786C	Croûtes chamoisées.
319	1143A,B	Chaussures du genre traditionnellement exporté vers la France.
320	ex 1150B 1150C	Bouts durs pour chaussures matières pour contrefort, semelles en résine synthétique, talons de cuir synthétique, matières pour talons.
321	Divers	Articles tressés et tissés pour chaussures.
322	908 à 910	Fils de bourre de soie.
323	907, 930	Soie à coudre en schappe ou en rayonne conditionnée pour la vente au détail.
324	905, 906	Fils de schappe pure, retors, non préparés pour la vente au détail.
325	919	Fils de laine préparés pour la vente au détail pour tricotage manuel.
326	ex 921A,B, ex 935, ex 936	Fils de lin et de chanvres simples retors ou tressés pour l'industrie de la chaussure et du cuir.
327	924, 925	Fils et fils retors de coton, aussi conditionnés pour la vente au détail.
328	928, 929	Fils de rayonne.
329	ex 931	Fils retors en crins artificiels.
330	ex 935A,B ex 936A,B, ex 937	Fils et cordes de chanvre.
331	955	Gaze à bluter.
332	965	Tissus de laine y compris tissus pour robes, fichus, écharpes.
333	ex 973B,C ex 974B,C	Tissus de coton fins, blanchis, teints, unis, fantaisie ou imprimés du genre traditionnellement exporté vers la France tels que organdis, opale, imago, plumetis, etc., y compris mouchoirs de poche.
334	ex 973D, 974A, 975 à 978, 980, 981, 1080	Tissus de coton pur y compris mouchoirs imprimés, châles, écharpes, fichus, carrés.
335	982 ex 986A,B	Autres tissus perfectionnés de coton, tissus perfectionnés de rayonne, de fibranne ou de soie.
336	ex 987	Rubans continus de fibranne (Spinnband).
337	ex 999,A,B ex 1013A,B	Rubans de soie ou de rayonne.
338	1032, 1033	Tapis.
339	Divers	Tissus enduits ou imprégnés de résine synthétique, cuirs artificiels.
340	1068, 1069A,B	Broderies.
341	Divers	Confections et tricotages confectionnés, y compris sous-vêtements, tissus tricotés.
342	Divers	Rubans, tissus, bas et passementerie élastiques.
343	ex 1142	Chiffons de laine.
344	ex 1142	Chiffons pour papeterie.
345	1152A,B,C,D	Tresses et capelines remaillées, nouées et cousues pour la chapellerie.
346	1153 à 1157	Fournitures et garnitures de mode, fleurs, feuillages et fruits en paille naturelle ou artificielle, détachés, assemblés ou cousus sur crin artificiel.
347		Divers : dont notamment ouate de coton hydrophile, bandes de pansements, bourrelets en soie, articles en feutre, cloches de chapellerie en feutre, toiles à fromage, kapock cardé, nattes d'isolation, sacs à main en raphia ou en paille, épaulettes, ouatine de laine et ouate de coton pour tailleurs.

N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises
348		Travail à façon pour l'apprêtage, la teinture, l'impression et le décatissage de matières et articles textiles.
IV. — Bois et ouvrages en bois, papiers et cartons, produits divers		
349	ex 767A	Sciages de résineux.
350	804, 805	Mobilier neuf.
351	ex 822A	Pâte mécanique de bois.
352	ex 822A	Pâte chimique de bois.
353	ex 825C ex 831, etc.	Papiers techniques, tels que papiers calque, papiers millimétrés, etc.
354	ex 833	Carton isolant, transform-board et similaires.
355	844B	Carton à piquer.
356	852A	Flans de stéréotypie.
357	853	Journaux et publications périodiques.
358	855	Livres.
359	862, 868, 2023A	Cartes postales, lithographies en plusieurs couleurs.
360	277	Ardoises encadrées, crayons à ardoises.
361	691, ex 707	Pellicules transparentes, éponges en viscosse.
362	1228 à 1251C	Verrerie de toute espèce, y compris bocaux à conserves.
363	ex 1258, 1909E	Pierres industrielles pour la construction d'appareils électriques.
364	1868E	Articles de dessin tels que règles, équerres, tés, etc.
365	1960, 1961	Brosses et pinceaux.
366	1969, 1988, 856	Jeux et jouets, livres d'images, livres à colorier.
367	1989	Skis.
368	2004, 2007	Boutons de vêtements de toutes matières.
369	Divers	Articles de bureau tels que papier carbone, rubans pour machines à écrire, stencils, machines et pinces àagrafer, Machines pour tailler les crayons, becs de plumes.
370	2010C	Porte-mines.
371	609, 610	Crayons.
372		Divers (bois et papiers) : dont notamment cartes à jouer, constructions en bois, pièces de menuiserie pour habitations (fenêtres, portes, etc.), emballages en cellulose pressée, papiers fantaisie, papiers et cartons pour l'impression, l'écriture ou l'emballage, papiers imprégnés, panneaux en bois aggloméré, parquets, parquets de liège, sacs en papier, cadres et listes pour cadres, fûts à bière en bois, papiers peints.
373		Divers : (industries diverses) dont notamment accordéons, poterie, porcelaine pour hôpitaux, porcelaine pour isoateurs, craies à marquer, crayons à mines pleines, briquets, mètres de tailleurs, lampes électriques de petite dimension, étuis pour bâton de rouge à lèvres, capsules et bagues en cellulose, courroies de transmission en matières plastiques, articles de sport, extrait de tabac, cuir-vaquette pour auto, ciment, sculptures sur bois, balais de sorgho, cigares.
V. — Métaux et ouvrages en métaux		
374	ex 461	Plaquettes de carbure de tungstène.
375	1297, etc.	Fer et acier laminé ou étiré à froid, y compris fils.
376	ex 1278	Pièces de fonte brute.
377	ex 1279	Alliages aluminosiliceux.

N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises
378	1311 à 1346	Produits mi-ouvrés en cuivre, nickel, laiton et leurs alliages (planches, barres, profilés, tringles, fils, rubans).
379	1348 à 1358	Produits mi-ouvrés en aluminium et alliages d'aluminium (laminé, forgé, fondu, battu, étiré ou pulvérisé).
380	ex 1388	Fils de tungstène (de Wolfram).
381	ex 1401	Raccords.
382	1432 à 1434 1689 à 1699	Visserie et articles de décolletage, aiguilles de phonographes.
383	1436A	Outillage d'horlogerie.
384	1436 à 1439 1649 à 1656	Outillage à main.
385	1436C	Limes de précision.
386	ex 1473	Serrures pour valises, sacs et serviettes.
387	ex 1515	Appareils à aiguiser les lames de rasoirs.
388	1517A	Ouvrages en aluminium dont ustensiles de ménage.
389	1674	Robinetterie.
390	1675, 1676	Roulements.
391		Divers : articles métalliques divers dont notamment faulx, scies à métaux, tuyaux, articles de ménage et de cuisine, emballages métalliques, balances, bouteilles isothermes, articles de pêche, fermetures éclair, ébauches brutes de fraises en acier moulé, grenailles d'acier, ressorts industriels, matériel de plombage pour emballages, lames de rasoirs, clouterie de tout genre, poussettes, caractères de machines à écrire, lampes à gaz de pétrole, capsules de surbouchage en plomb étamé, mécanismes pour livrets à feuilles mobiles, pièces en métal pour mobilier, armatures d'éclairage, projecteurs et leurs optiques, coutellerie
VI. — Machines et appareils, construction électrique, matériel de transport, instruments et appareils scientifiques		
a) <i>Machines et appareils :</i>		
392	1485C	Appareils de cuisson et de chauffage à gaz.
393	1519, 1524	Chaudières et machines à vapeur.
394	1525, 1526, 1539	Matériel mécanique et thermique pour l'équipement de centrales hydrauliques et thermiques (turbines à eau, à vapeur ou à gaz, vannes, transporteurs, plans inclinés).
394 bis		Cont. ant. 1950/51.
394 ter		Cont. ant. 1951/52.
395	1529	Moteurs Diesel, moteurs à combustion interne.
395 bis		Cont. ant. 1950/51.
395 ter		Cont. ant. 1951/52.
396	1537, 1538	Compresseurs et pompes à vide.
396 bis		Cont. ant. 1950/51.
397	1539	Segments de piston.
398	1550, 1552	Installations frigorifiques.
399	1555 à 1567	Appareils de levage.
400	1555	Engins électriques de levage (ascenseurs, monte-charge).
401	ex 1568H	Machines à brouer automatiques et machines à dégarnir et à cribler le ballast.
402	1587 à 1595	Motoculteurs, machines pour l'agriculture et la viticulture, également à traction animale.
403	1569 à 1575, 1644	Machines pour briqueterie et tuilerie.
404	1584	Machines de fonderie, y compris fours électriques.
405	1598-99	Matériel pour minoterie.
405 bis		Cont. ant. 1950/51.
406	1600 à 1606	Machines pour la fabrication et la mise en œuvre de produits alimentaires (broyeurs, malaxeurs).
406 bis		Cont. ant. 1950/51.

N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises	N° d'ordre	N° tarif douanier français	Marchandises
407	1636 à 1640	Machines de conditionnement pour l'emballage et l'empaquetage (y compris machines à comprimer les poudres et à pastiller).	426	1724 à 1726	Fils et câbles isolés, y compris fils émaillés.	448	1858, 1859	Instruments de géodésie et de topographie.
407 bis	ex1597E	Cont. ant. 1950/51. Matériel pour le traitement des vins, machines et articles de cave.	427	1727 à 1729, 1736 à 1738, 1741	Matériel de signalisation et de téléphonie.	449	1840 à 1844B, 1805A, 1866	Pyromètres, manomètres, thermomètres, hygromètres, baromètres, indicateurs de niveau.
408			428 ex 1742	429 ex 1742 à 1746, 1754 à 1756	Émetteurs radio-télétypes. Matériel de haute fréquence et matériel électronique (scientifique et de mesure) et pièces de rechange de matériel radio-électrique professionnel.	450	1864	Machines pour l'essai des matériaux et des métaux.
409	1608 à 1610	Installations complètes et machines pour l'industrie chimique (essoreuses, concentrateurs de bases, etc.).	430	1754A à 1755B	Matériel médico-chirurgical électrique.	451	1874 à 1885	Appareils photographiques et cinématographiques (projecteurs et caméras de prise de vues).
409 bis	1612, 1614 à 1617	Cont. ant. 1950/51. Machines pour l'imprimerie (y compris chauffages électriques pour machines à composer), machines d'édition, de cartonnage, de papeterie et de reliure.	431	Divers	Autre matériel médico-chirurgical, matériel dentaire, fraises dentaires, dents artificielles, matériel de prothèse.	452	571D et divers	Produits d'obturation pour dents, y compris métal dentaire.
410			432	1739 à 1741, 1745, 1918, 1924, etc.	Appareils électro-acoustiques, tels que phonographes, microphones, appareils pour faciliter l'audition, moteurs et pick-up pour phonographes, amplificateurs, changeurs de disques.	453a)	Divers	Machines diverses dont notamment matériel de mines, téléféériques, machines de travaux publics, machines pour fabrication de briquettes, motocycles, moteurs à essence, installations pour le dégraissage des métaux, installations et filtres électriques pour l'épuration des gaz, machines pour l'industrie céramique, réducteurs et inverseurs de marche, engrenages, appareils convoyeurs, installations de séchage à rayons infra-rouges, installations pour la fabrication d'alumettes, machines pour la fabrication de boîtes métalliques, machines à fabriquer les ressorts, installations pour usines à ciment.
410 bis	1618 à 1629, 1633	Cont. ant. 1950/51. Machines textiles, accessoires et pièces détachées, machines pour l'industrie du cuir, machines de bonneterie, broches à filer, curseurs pour filatures et retorderies.	433	1758A	Appareils électriques pour la cuisson et le chauffage dont coussins électriques.	453b)	Divers	Instruments et appareils divers dont notamment brûleurs à mazout et à gaz, pompes à mazout, machines de comptabilité, duplicateurs et autres appareils de bureau, machines de ménage, télétaxes, appareillages de protection contre le feu, appareils de graissage, pompes de filatures, boîtes et mouvements à musique, butyromètres, horloges de contrôle et appareils de timbrage, fers à repasser, caisses enregistreuse.
411			434	1763A	Rasoirs électriques.			
411 bis	1632B	Cont. ant. 1950/51. Machines et appareils de tannerie.	435	1765 à 1768	Equipements électriques et appareils d'allumage, d'éclairage et de démarrage pour automobiles et autorails.	454	Divers	Pièces de rechange. Règlement de main-d'œuvre (réparations, travail à façon, montage).
412			436	1539M	Matériel d'injection pour automobiles et autorails.			
413	1626C	Aiguilles pour métiers de bonneterie.	437	Divers	Autres accessoires et pièces détachées d'automobiles et de motocyclettes (bougies, pompes de graissage, glace anti-givre).	455		
414	1630A, 1631	Machines à coudre et à usage domestique et accessoires.	438 ex 1731B, ex 1808	439	1770C, 1772C			
415	1630A, 1631	Machines à coudre à usage industriel et accessoires.	439 bis	1770 à 1777	Cont. ant. 1950/51. Cont. ant. 1951/52.	440	1770 à 1777	Matériel roulant de chemins de fer à crémaillère.
416	1631C	Aiguilles de machines à coudre.	439 ter					
417	1641 à 1643, 1645	Machines-outils.	442	1834, 1846	Cont. ant. 1950/51. Cont. ant. 1951/52.	443	1835	Compteurs électriques.
417 bis	1649 à 1656	Cont. ant. 1950/51. Outils de machines-outils.	443	1835				
418			1662	Machines à écrire dont au maximum 5 % pour pièces détachées.	445	1843E, 1844C	445	1843E, 1844C
419	1663, 1663B	Machines à calculer, règles à calcul.	446	1840 à 1843, 1846, 1847, 1856, 1857, 1860 à 1863, 1865 à 1869, 1871	446	1840 à 1843, 1846, 1847, 1856, 1857, 1860 à 1863, 1865 à 1869, 1871	Détendeurs automatiques, détendeurs thermostatiques, thermostats pour le froid.	
420	1663, 1663B	Machines à calculer, règles à calcul.	447	1854, 1868E	447	1854, 1868E	Instruments scientifiques, instruments de mesurage et de calibrage, appareils de précision, appareils d'optique autres que de géodésie et de topographie, y compris appareils à dessiner, boîtes de compas, microscopes, projecteurs de profils, boussoles.	
421	ex 1672	Machines et appareils pour bobinages électriques.						
b) Constructions électriques			c) Instruments et appareils de mesure, scientifiques et de précision					
422	1700 à 1705	Gros matériel électrique (générateurs, transformateurs, alternateurs, disjoncteurs, électrolyseurs, mutateurs, cyclotrons).	442	1834, 1846	442	1834, 1846	Compteurs électriques.	
422 bis	1700	Cont. ant. 1950/51. Cont. ant. 1951/52.	443	1835	443	1835	Compteurs de gaz.	
422 ter			444	1838, 1845, 1846	444	1838, 1845, 1846	444	1838, 1845, 1846
423	1709 à 1721, 1844	Moteurs électriques.	445	1843E, 1844C	445	1843E, 1844C	Détendeurs automatiques, détendeurs thermostatiques, thermostats pour le froid.	
424	1709 à 1721, 1844	Autre appareillage électrique (appareils de régulation et de coupure de courant, relais, horloges électriques, interrupteurs, thermostats à chaud, lampes à lumière mixte, instruments de mesures autres que compteurs, et instruments scientifiques), matériel d'installations.	446	1840 à 1843, 1846, 1847, 1856, 1857, 1860 à 1863, 1865 à 1869, 1871	446	1840 à 1843, 1846, 1847, 1856, 1857, 1860 à 1863, 1865 à 1869, 1871	Instruments scientifiques, instruments de mesurage et de calibrage, appareils de précision, appareils d'optique autres que de géodésie et de topographie, y compris appareils à dessiner, boîtes de compas, microscopes, projecteurs de profils, boussoles.	
425	1719	Condensateurs.	447	1854, 1868E	447	1854, 1868E	Instruments de mesure portatifs à lecture directe (micro-mètres, comparateurs, etc.).	

VII. — Horlogerie

456	1906	Boîtes.
457A	1909	Fournitures de rhabillage pour la Métropole.
457B	1909	Fournitures de rhabillage pour les T. O. M.
458	1908	Ebauches et pièces détachées.
459A	1896, 1904	Montres et mouvements finis pour la Métropole.
459B	1896, 1904	Montres et mouvements finis pour les T. O. M.
460	1899 à 1902	Grosse horlogerie.